



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **FADIMMO SA**, Rte Denges 6, c/o Cabinet Fid.
Jacques Gillieron SA, 1027 LONAY
2. Déclaration de faillite: 09.12.2013
3. Suspension de faillite: 06.02.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 24.02.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : acquisition, vente, détention, gestion, rénovation, administration et promotion de biens immobiliers ainsi que participations dans des sociétés immobilières dans le respect des prescriptions de la LFAIE, services et activités en matière immobilière et de financement.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01337375

